

AVIS PUBLIC

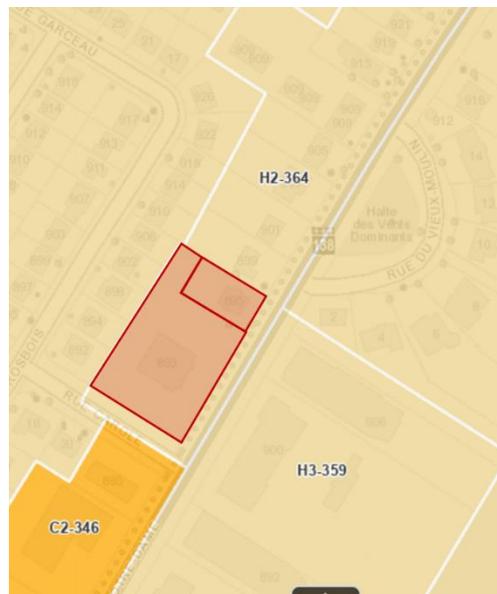
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION DE PPCMOI NUMÉRO CM 375-10-12-24

Aux personnes intéressées par le projet de résolution de PPCMOI numéro CM 375-10-12-24 de la Ville de Repentigny.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 décembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Repentigny a adopté le premier projet de résolution de PPCMOI numéro CM 375-10-12-24 autorisant la construction de deux bâtiments en ensemble intégré occupés par des usages d'habitations multifamiliales et d'un commerce pour le bâtiment « B » totalisant 48 logements sur trois étages et un sous-sol pour chacun des bâtiments, au 893 et 895-897, rue Notre-Dame, étant les lots numéros 2 386 500 et 2 386 519 du cadastre de la circonscription foncière de l'Assomption.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 4 février 2025, à 19 h** à l'hôtel de ville de Repentigny situé au 435, boulevard Iberville.
3. Cette première résolution de PPCMOI a été adoptée dans le cadre du Règlement 443 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
4. En résumé, la résolution a pour objet :
 - La construction de deux habitations multifamiliales;
 - Une marge avant à 7 m;
 - Une hauteur de bâtiment de 3 étages;
 - Le remplacement d'îlots de verdure avec arbres par des cases en pavé alvéolé.
5. Au cours de cette assemblée publique de consultation, Monsieur le Maire, ou un membre du conseil désigné par le maire, expliquera le projet de résolution de PPCMOI ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
6. Pour toute information concernant ce projet de résolution de PPCMOI, veuillez communiquer avec le bureau du greffier au 450 470-3130 ou par courriel à l'adresse greffe@repentigny.ca.
7. Ce projet de résolution de PPCMOI contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
8. Le projet de résolution de PPCMOI vise la zone H2-364.



Donné à Repentigny, ce 27^e jour du mois de janvier 2025.

Le greffier,



M^e Marc Giard, OMA, avocat